

Heure de début : 20H30 / Heure de fin : 23H20

Présents :

Laurence GUICHARD / Alexandre GUILLEMINOT / Guillaume BARTOIS/ Corinne DURANTAY/  
Vincent MORCEL/ Christophe ALLOUCHE/ André MULLER / Séverine GUENIOT

Excusés : Nicolas BARBIER

Procurations :

Fabienne FERRY avec procuration à Alexandre GUILLEMINOT

Sandrine WANDERSCHIED avec procuration à Christophe ALLOUCHE

*Secrétaire de séance :* Séverine GUENIOT

### **Ordre du jour**

- 1/ Approbation du PV du dernier conseil municipal
- 2/ Vote du budget 2026
- 3/ Taux des taxes locales
- 4/ subventions des associations
- 5/ Fongibilité des crédits
- 6 / Délégations consenties au Maire par le conseil
- 7/ Fermeture des postes d'adjoint administratif et adjoint technique suite à avis du CST
- 8/ Questions diverses

#### 1/ Approbation du dernier PV

Le PV de la séance précédente est validé à l'unanimité

#### 2/ Vote du budget 2026

Après lecture du Résultat à fin 2025 et du budget prévisionnel 2026 ce dernier est validé à l'unanimité

**Fonctionnement** : Dépenses et Recettes votées en équilibre à 575416.18€

Avec report du résultat 2025 (002) Excédent : 339 404.18 €

**Investissement** : Dépenses et Recettes votées en équilibre à 463822.78€

Avec report du résultat 2025 (001) Déficit : 4122.78€

Et affectation au 1068 : 134 122.78

#### 3/ Taux des taxes locales

A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation pour 2026 en ce qui concerne les taxes d'habitation et foncières (bâti et non bâti)

Taxe habitation : 6.61% / Taxe foncière bâti 24.30% / Taxe foncière non bâti : 14.80%

#### 4/ Subventions aux Associations

Il est décidé de verser les subventions suivantes à :

- Famille Rurale : 5€ par jour et par enfants de Noviant participant aux centre aéré de Famille Rurale de Domèvre en Haye
- Amicale des Sapeurs Pompiers de Domèvre en Haye : 200 €

- Mission Locale de Toul : 100 €
- Nov Anim : une éventuelle subvention pourra être étudiée en cas de projet proposé par l'association
- Toulois Nord Familial : 200 €

#### 5/ Fongibilité des crédits

Après explication de cette mesure visant à autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, tout en conservant un équilibre dépenses/recette, cette mesure est approuvée par le conseil à l'unanimité

#### 6/ Délégations consenties au Maire

Cette mesure tend à améliorer la réactivité, simplifier les démarches et éviter des délibérations répétitives du conseil. Le conseil peut mettre fin à ces délégations s'il le juge opportun. Le Maire doit rendre compte des décisions prises dans le cadre de ces délégations.

Compte tenu de ces informations, le conseil donne délégation au Maire pour les Alinéas 1/ 2/ 4/ 5/ 6/ 7/ 8/ 9/ 11/ 12 sans restriction et pour les alinéas 10/ 16/ 17 jusqu'à 2000€. En ce qui concerne l'alinéa 10 aucune délégation n'est donnée au Maire

#### 7/ Fermeture des postes d'adjoint administratif et adjoint technique suite à avis du CST

Suite à l'avancement d'échelon d'adjoint administratif à rédacteur dans le cadre de la promotion interne de la secrétaire de mairie,

Suite à la vacance de poste d'adjoint technique territorial de 16h par semaine qui a été remplacé par un poste d'adjoint technique territorial de 11h par semaine

Suite au retour favorable du CST sur la fermeture de ces 2 postes, le conseil municipal autorise la fermeture de ces 2 postes

#### 8/ Questions diverses

Les points suivants ont été abordés :

- Travaux : la signalisation horizontale doit être refaite à plusieurs endroits, la mairie est en attente du devis
- Changement de photocopieur : un nouveau contrat a été signé : achat d'un photocopieur reconditionné avec contrat de maintenance sans augmentation par rapport à l'ancien contrat
- Un devis a été accepté pour la tonte/taille/élagage avec la CCT (Mme Le maire informera le conseil municipal dès sa réception)
- Il faut racheter du petit matériel pour l'employé communal qui intervient sur la commune les jeudis et vendredis matin. Mr Muller se charge de faire établir deux devis. LA commune de Manonville rachète sa part de la débroussailleuse à la commune. Le petit tracteur continue à être partagé entre les deux communes
- Une rose un espoir : la commune offre brioche et café de l'amitié aux motards